



## Commission des finances et des affaires générales

### 5 - Administration générale

#### Représentation du Conseil Départemental au sein de divers organismes

#### Rapport n° CP/2016/239

#### Service gestionnaire :

A620 - Direction des services de l'Assemblée

#### Résumé :

Ce rapport a pour objet de proposer la modification de la désignation de représentants du Conseil Départemental au sein d'un organisme.

Il est proposé de procéder à la désignation de membres de l'assemblée délibérante, en qualité de représentants du Département dans les organismes suivants :

- Commission régionale consultative du Fonds pour le développement de la vie associative (CRCFDVA) :
  - ✓ 1 titulaire : M. Philippe MEYER ;
- Conservatoire des sites alsaciens (CSA) :  
Par délibération en date du 6 juillet 2015, deux représentants de l'assemblée délibérante ont été désignés pour représenter le Conseil Départemental au sein du conseil d'administration. Il s'agit de :
  - ✓ M. Marcel BAUER,
  - ✓ Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER.

Mme MARAJO-GUTHMULLER ne souhaite plus assurer cette représentation et sollicite la désignation d'un autre membre de l'assemblée.

Il est donc proposé de procéder à la désignation et à la modification de ces désignations au sein de ces deux organismes.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, procède à la modification de désignation d'un représentant du Conseil Départemental au sein de l'organisme figurant au rapport.*

Strasbourg, le 21/04/16

Le Président,

Frédéric BIERRY